

# AMICALE DU 7<sup>e</sup> CHASSEURS - BULLETIN 2018



2018, 25<sup>ème</sup> anniversaire de la dissolution du 7<sup>ème</sup> Chasseurs



**Juin 1993** : de G à D, général Lejeune, Duménil Adèle, de Bressy du Guast, Baton, Colonel Bonaventure, Durieux, Loriferne, Hudault, d'Astorg.



**17 juin 2018**, Assemblée Générale de l'amicale

## Nos chefs de corps

LEVESQUE † 64-66

GUILLAUT 66-68

MASSIAS † 68-70

LEJEUNE † 70-72

DUMESNIL ADELEE † 72-74

DE BRESSY DE GUAST 74-76

DE BELLOY DE SAINT LIENARD † 76-78

BATON † 78-80

BONAVENTURE 80-82

DURIEUX 82-84

LORIFERNE 84-86

PACORET DE SAINT BON 86-88

HUDAULT 88-91

D'ASTORG 91-93

Au rendez-vous de la Marquise ...



## Nos présidents des sous-officiers

CHEMINET † 64

GAVOIS † 64 - 72

COGNION † 72

DANDRES † 72 - 79

MARCINIACK † 79 - 84

MERIEL 84 - 86

MAURY 86 - 93



## SOMMAIRE

**Page 1 : couverture.**

**Page 2 : chefs de corps et présidents des sous-officiers.**

**Page 3 : sommaire et conseil d'administration.**

**Page 4 : éditorial du président.**

**Page 5 : point de situation du budget des Armées.**

**Page 6 : travaux à la chapelle Saint-Louis.**

**Page 7 : soirée galette de janvier 2018.**

**Pages 8 et 9 : Inauguration du « Mémorial des régiments » à la citadelle d'Arras, 9 juin 2018.**

**Page 10 et 11 : Activités du 16 juin 2018**

**Page 12 à 14 : assemblée générale de l'amicale du 17 juin 2018.**

**Page 15 à 17 : comptes-rendus de réunions de la FCCA et de l'UNABCC.**

**Pages 18 et 19: un peu d'histoire, l'épopée de nos anciens entre 1914 et 1918.**

**Page 19 et 20: vers un islam de France !... Quelques réflexions.**

**Pages 21: ceux qui nous ont quittés.**

**Pages 21 -27 : nouvelles de nos adhérents.**

**Pages 27 : bienvenue à nos nouveaux adhérents.**

### **Conseil d'administration :**

**Président honoraire: colonel Lucien SUCHET.**

**Président : colonel Marc BARAN.**

**Vice-président : major Jean-Claude MAURY.**

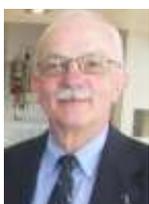
**Secrétaire : major Gérard SEBERT.**

**Trésorier : major Claude LABROY.**

**Webmaster : lieutenant-colonel Roland TELLE.**

**Membres : madame Marie-Thérèse LEVASSEUR – DANDRES, chef d'escadrons André LOUCKX, chasseur Gaston BILLET.**

**Avis de recherche**, le fanion de l'amicale, n'a plus de porte-fanion. Si un membre localement proche d'Arras pouvait se manifester pour représenter l'amicale aux manifestations arrageoises, l'amicale lui en serait reconnaissante. Merci de vous déclarer au secrétariat...



**Le mot du président.**

**L'année 2018** n'a fort heureusement pas connu la même vague d'attentats que les 3 années précédentes. Cela a toutefois laissé la place à un mécontentement croissant de nombreuses catégories de personnels. Une fois l'effet nouveau président passé, les effets secondaires semblent devenir de plus en plus difficiles à supporter pour les moins favorisés. Hausse de la CSG, revalorisation insuffisante des retraites, augmentations de toutes parts, mettant à mal un pouvoir d'achat en constante régression depuis 10 ans.

En activité l'on nous disait souvent que nous serions récompensés en la personne de nos chefs, cela ne semble pas changer car une soixantaine de nos généraux en 1<sup>ère</sup> section vont percevoir des indemnités spécifiques de « hautes responsabilités » (décret du 10/11/18\*) d'un montant variable allant de 7000€ à 50 000€ (!). Certains diront que ce n'est qu'un alignement sur la haute fonction publique, d'autres penseront que c'est un moyen d'acheter leur silence, pour ma part, même si ces primes peuvent paraître justifiées, je trouve que le moment est plutôt mal choisi, à l'heure où les « gaulois réfractaires » manifestent violemment pendant que les élites restent droits dans leurs bottes prenant pour prétexte la transition écologique et le sauvetage de la planète. Chacun appréciera à sa juste valeur les faits cités.

Réjouissons nous toutefois et pensons à nos anciens qui ont souffert quatre années durant, à cheval ou dans les tranchées, leur sort était très certainement moins enviable que le notre aujourd'hui...

En espérant des jours meilleurs (!...), notre amicale poursuit difficilement son recrutement, depuis fin 2017 trois nouveaux membres nous ont rejoint, mais sept vont très probablement nous quitter pour absence de paiement de cotisation depuis plus de trois ans, sans aucune réponse à de nombreux rappels. Notre amicale compte à ce jour 151 membres. **51 retardataires pour 2017** vont encore recevoir un petit rappel, ce qui nous contraint à faire passer la cotisation de 12 à 15€, de 6 à 7€ pour les veuves...

**La soirée galette 2018** a rassemblé 76 participants. En **2019** elle aura lieu le **samedi 19 janvier**, à partir de **12h30**, à la salle de fêtes de Dainville, nous espérons avoir au moins autant de participants qu'en 2018 !

Le **19 mai 2019**, l'AG de l'amicale aura lieu à Arras dans les conditions habituelles, hormis la cérémonie religieuse car la chapelle sera encore probablement en travaux. Le conseil d'administration espère que vous répondrez nombreux à cette appel !

Le conseil d'administration et moi-même, vous souhaitons un joyeux Noël, de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

Que vivent le régiment de la Marquise et son amicale !

*\*La publication du décret s'est télescopée avec l'annonce, très négative, d'une annulation de crédits de 404 millions d'euros, décidée dans le cadre de la loi de finances rectificative pour boucler les comptes de l'Etat en 2018. Contrairement aux engagements présidentiels, le ministère se voit au dernier moment contraint d'assumer la totalité des surcoûts des opérations extérieures et intérieures, 1,37 milliard pour l'année, qui ne devraient être réintégrés dans son budget qu'en 2021.*

## Le budget des Armées.

***Avec un budget de 35,9 milliards d'euros, le ministère des Armées connaît en 2019 une nouvelle progression de ses crédits (+1,7 milliard d'euros) après une augmentation de 1,8 milliard en 2018.***

L'Assemblée nationale a voté vendredi 2 novembre le budget 2019 de la Défense, en hausse de 5% sur un an, conformément à la Loi de programmation militaire 2019-2025 (LPM) qui prévoit près de 300 milliards d'euros de crédits cumulés sur sept ans pour les armées. Avec un budget de 35,9 milliards d'euros, le ministère des Armées connaît en 2019 une nouvelle progression de ses crédits (+1,7 milliard d'euros) après une augmentation de 1,8 milliard en 2018.

La LPM, votée en juin par le Parlement, prévoit que le budget défense bénéficie d'une hausse de 1,7 milliard d'euros par an jusqu'en 2022, avant des "marches" de 3 milliards par an à partir de 2023. "Le PLF 2019 envoie un message fort, un signal clair: la remontée en puissance commence et elle commence maintenant", a commenté la ministre des Armées Florence Parly, en vantant un "budget de reconquête, qui nous place parfaitement sur la trajectoire prévue de consacrer 2% de notre PIB à la défense d'ici 2025" contre 1,82% l'an prochain.

Dans cette enveloppe budgétaire 2019, 19,5 milliards seront consacrés aux équipements et à leur renouvellement. Les armées recevront notamment l'an prochain 89 blindés Griffon, une nouvelle frégate multimissions (FREMM) ou encore un deuxième avion ravitailleur A330 Phénix, a rappelé Mme Parly. Le ministère dépensera parallèlement 758 millions d'euros (+5%) pour les études-amont, afin de "préparer l'avenir".

### **450 postes supplémentaires**

Un effort sera par ailleurs fait pour "améliorer les conditions de vie de nos militaires", notamment par le biais du Plan famille (57 millions l'an prochain) et pour "améliorer la protection des combattants, avec 25.000 nouveaux gilets pare-balles", a fait valoir la ministre. Quelque 450 postes supplémentaires sont prévus dans les armées en 2019, dont 199 dédiés au renseignement, 129 cyber-défense.

La provision pour financer les opérations extérieures sera augmentée à 850 millions d'euros l'an prochain dans un souci de "sincérité", a également rappelé Mme Parly. François Cornut-Gentille (LR), rapporteur spécial des crédits défense à la commission des Finances, a appelé à la "vigilance" quant à l'exécution de ces crédits.

"Nul ne peut nier que l'effort est significatif, mais le passé nous apprend que toutes les premières annuités budgétaires de LPM respectaient les lois de programmation, les difficultés n'intervenant que plus tard", a-t-il commenté.

Bastien Lachaud (LFI) a lui déploré que le renouvellement et la modernisation de la dissuasion nucléaire française, prévus dans la LPM, aient été décidés "sans aucune discussion ni aucun débat démocratique", privant les armées de moyens pour financer selon lui "les véritables priorités", notamment la montée en puissance des capacités cyber ou encore la protection du territoire maritime.

Extrait de la revue « Challenges ».

□ □ □ □

## Travaux à la chapelle Saint Louis.

Le plus vieil édifice religieux d'Arras a besoin de travaux de rénovation importants : maçonneries, sculptures, charpente, menuiseries, sol et couverture. Le chantier, mené par la Communauté Urbaine d'Arras, devrait durer 8 mois, jusqu'au Main Square Festival.

### ***Une restauration nécessaire et urgente***

**Sur la façade principale** Dans la partie basse et sur la corniche, les maçonneries en pierre et certains décors sont dégradés. Les bases des colonnes seront remplacées avec des pierres de taille, les parements et les décors nettoyés. Le pavage déformé, cause de stagnation des eaux pluviales, sera entièrement repris pour assainir le pied du bâtiment.

**À l'intérieur**, les parements en mauvais état seront restaurés, certains bois de la charpente remplacés, les assemblages vérifiés et consolidés. Au sol, un nouveau dallage en pierre bleue sera posé pour remplacer la dalle ciment. Il en sera de même dans le presbytère. Les vitraux qui ont également souffert du temps seront restaurés.



**Un édifice valorisé et plus accessible.** La chapelle est le petit bijou de la Citadelle d'Arras. Pour la mettre en valeur, l'électricité et l'éclairage seront entièrement revus. Un système de chauffage par le sol sera installé et raccordé au réseau de chaleur de la Communauté Urbaine d'Arras. Un sas vitré sera posé sous la tribune pour limiter les déperditions de chaleur. Et enfin, l'accès sera facilité pour les personnes à mobilité réduite.

**La chapelle de 1674 à 2018** Construite entre 1674 et 1676, la chapelle de la Citadelle d'Arras est dédiée à saint Louis. Ce n'est que dans les années 1860 qu'elle est ornée d'éléments de décor sur sa façade : un médaillon à l'effigie de Louis XIV qui a engagé sa construction et un médaillon à l'effigie de Napoléon III qui l'a restaurée. À sa base, de chaque côté de la porte d'entrée, on peut admirer des décors sculptés présentant des faits d'armes. Si elle est toujours consacrée, la chapelle, située sur la place d'Armes, est un lieu emblématique de la Citadelle d'Arras. Au point que le Main Square Festival en a fait un symbole pour sa communication en 2018.

**En 2019** La chapelle pourra accueillir plus d'événements à taille humaine, intimistes et de qualité comme les concerts des Inouïes. Grâce à ces travaux pointus de restauration, la Communauté Urbaine d'Arras prend soin de son patrimoine et accroît le potentiel touristique du Grand Arras ! Le coût de ces travaux est estimé à 789 000 euros. Des subventions ont été accordées par l'État, via la Direction régionale des affaires culturelles (213 613 euros), le Département (35 000 euros), la Région (81 000 euros – dossier en cours d'instruction). Sans compter le mécénat.

*Article réalisé par la Communauté Urbaine d'Arras.*

## ACTIVITÉS DE JANVIER A NOVEMBRE

### Après midi-dansant, vœux-galette 2018.

Le 13 janvier 2018, la soirée traditionnelle dansante vœux-galette s'est tenue dans la salle des fêtes de Dainville mais pour répondre à une demande nouvelle des participants, elle a eu lieu en journée.

Cette activité devenue incontournable a rassemblé toujours autant de participants. En 2018, la capacité maximale de la salle a été de nouveau atteinte: 78 inscrits, 76 présents. Comme depuis plus de quinze ans les convives se sont retrouvés pour partager les vœux, le repas et la galette. Notre DJ habituel, Bruno, fidèle animateur (depuis 16 années) a dû laisser sa place pour raison de santé, à un de ses amis Sylvain, qui au pied levé a répondu présent, nous l'avons vivement remercié. Il a su mettre de l'ambiance car la piste de danse fut occupée en permanence. Cette nouvelle formule a donné satisfaction aux plus anciens, mais les plus jeunes ont également apprécié de venir en journée. Arrivés vers 12h30, l'après-midi a été très joyeuse pour se terminer vers 19h30. Nous souhaitons un prompt rétablissement à Bruno et lui donnons rendez-vous l'an prochain, même lieu, même heure à une date à déterminer en juin prochain.

Merci à tous les participants et organisateurs pour ce bon moment de convivialité et merci à Madame la maire de Dainville de nous prêter la salle des fêtes chaque année. En 2019, les nouveaux horaires seront maintenus, pour la satisfaction de toutes et tous. Le reportage photo de Gaston Billet est en ligne sur notre site, rubrique albums photos.



Si vous souhaitez obtenir une ou plusieurs photos en bonne résolution, adressez un courriel à Gaston BILLET (adresse dans l'annuaire) ou au président, en précisant les références (numéro de la photo repérée sur le site). (MB)

□ □ □ □

## Inauguration du « Mémorial des régiments » à la citadelle d'Arras, 9 juin 2018.

Construite par Vauban sous Louis XIV vers 1670, la citadelle d'Arras est devenue civile en 2009. En hommage aux régiments et à leurs hommes qui ont tenu garnison dans la citadelle, la Communauté Urbaine d'Arras a réalisé un ensemble de plaques mémorielles porte Dauphine. Initié en 2014, ce lieu a été réalisé afin de garder intacte la mémoire des régiments qui ont servi dans cette citadelle et de leur proposer un lieu de recueillement commun en hommage à leurs morts. Ces 4 régiments sont les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Génie (1814-1939) le 16<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied (1946-1964), le 7<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs (1964-1993) et le 601<sup>ème</sup> Régiment de Circulation Routière (1994-2009).

Après la levée des couleurs, à chaque dévoilement de plaque un bref historique a été lu et une musique ou sonnerie caractéristique du régiment a été diffusée. Le lieu a été baptisé « mémorial des régiments » par le préfet du Pas-de-Calais et les autorités locales. Une foule nombreuse composée d'élus de la communauté urbaine et de représentants des associations locales, a assisté à cette inauguration, deux délégations du 3<sup>ème</sup> Génie de Charleville et du 16<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs de Bitche se sont également déplacées.



Les officiels et les élus.



Les porte-drapeaux entourent le mémorial.

### **Historique lu par les présidents des 4 associations concernées :**

Participant à tous les conflits depuis Vauban en 1668 à nos jours, le Génie a pour devise « parfois détruire, souvent construire, toujours servir ». **Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Régiment du Génie** se succèdent dans la citadelle à partir de 1817. **Le 3<sup>ème</sup> Génie** créé sous le premier Empire, alterne les séjours entre Arras, Metz et Montpellier, avant de tenir garnison à Arras, de 1871 à 1914 et de 1919 à 1939. L'association des anciens sapeurs du 3<sup>ème</sup> Génie du Pas-de-Calais a vu le jour en 1947, elle perpétue depuis le souvenir de son régiment.

Participant à tous les conflits depuis 1870, le **16<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied** créé sous le second Empire, arrive en garnison à Arras en 1946 ; il part combattre en Algérie puis au Maroc jusqu'à sa dissolution en 1959, une compagnie restera à Arras jusqu'en 1964. L'association Sidi-Brahim du Pas-de-Calais est la mémoire des Chasseurs du 16<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied qui a tenu garnison à Arras entre 1946 et 1964, elle garde des contacts étroits avec le 16<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs en garnison à Bitche en Moselle. Il fait partie de la 2<sup>ème</sup> Division Blindée. Le fanion du 16 comporte deux inscriptions "Ramscapelle" et "Tannay ». Sa devise : « 16<sup>ème</sup> bataillon de chasseurs à pied, 16<sup>ème</sup> bataillon d'acier".

Héritier du 7<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Cheval créé en 1788 et du 7<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique créé en 1914, le 7<sup>ème</sup> Chasseurs s'est illustré dans de nombreuses batailles. Sur ses étendards sont inscrites les batailles d'IENA 1806-POLOTSK 1812-MAGENTA 1859-SOLFÉRINO 1859- LA MARNE 1914-1918-L'YSER 1914, GARIGLIANO 1944-TOULON 1944-WURTEMBERG 1945. Il a combattu en 1914 dans la région de Mont-Saint-Eloi. Le **7<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs** : recréé en 1964 à partir du 29<sup>ème</sup> Régiment de Dragons venant d'Algérie, tient garnison à la citadelle d'Arras jusqu'en 1993. C'est le régiment blindé de la 8<sup>ème</sup> division d'infanterie d'Amiens. Il dérive le 18<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs, régiment de réserve de la 108<sup>ème</sup> brigade de zone de 1976 à 1993. Son amicale créée en 1977 célèbre cette année le 25<sup>ème</sup> anniversaire de sa dissolution.

L'arme du Train a été créée en 1807 par Napoléon 1<sup>er</sup>, elle a été l'artisan de la Voie Sacrée durant la Grande Guerre. Depuis 1940, elle est présente dans tous les conflits pour transporter, ravitailler, évacuer, orienter et combattre. Les **525<sup>ème</sup> Groupe de Transport puis le 625<sup>ème</sup> Régiment du Train et le 601<sup>ème</sup> Régiment de Circulation Routière**, formations de l'arme du Train ont été présentes à Arras de 1959 à 2009, au quartier Schramm puis à la citadelle. Le **601<sup>ème</sup> Régiment de Circulation Routière** a occupé cette citadelle de 1994 à 2009, date de sa dissolution. Sa devise : « toujours tout droit ». L'amicale des anciens tringlants du Cobra et des Hauts-de-France perpétue le souvenir de ses régiments.

Le comité d'entente des anciens combattants, victimes de guerres et des sociétés patriotiques d'Arras très impliqué dans l'étude et la réalisation de ce mémorial, a fait part de sa satisfaction pour cette réalisation très réussie.



Des membres de l'amicale ou des anciens du 7<sup>ème</sup> Chasseurs.

Le colonel (er) Marc BARAN, président de l'amicale du 7<sup>ème</sup> Chasseurs et secrétaire du comité d'entente des anciens combattants, victimes de guerre et sociétés patriotiques d'Arras.

□ □ □ □

## Activités du 16 juin 2018

2018, année particulière, 25 ans déjà !

Il a été proposé aux membres de l'amicale de commémorer le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la dissolution de notre régiment. Le samedi 16, deux visites ont été proposées aux volontaires (peu nombreux), l'exposition « Napoléon » au musée St Vaast et le musée de la Grande Guerre à Souchez. (*Nous avons dû annuler le bus, faute de combattants mais nous n'avons pas annulé les activités prévues...*)



*Au musée Saint Vaast d'Arras*



*Au musée de la Grande Guerre de Souchez*

Cette journée s'est achevée par une cérémonie religieuse en la chapelle Saint-Louis de notre citadelle, puis par un dépôt de gerbes au « mémorial des régiments ».



Le président a pris la parole au mémorial des régiments : *« Mesdames Messieurs les élus de la ville d'Arras, Monsieur le vice-président de la communauté urbaine, Messieurs les généraux et anciens chefs de corps, mes colonels, Mesdames Messieurs les présidents d'associations, chers amis et anciens du 7<sup>ème</sup> Chasseurs, chers sympathisants qui se sont joints à nous, nous nous retrouvons ici, au sein de l'amicale, pour notre 41<sup>ème</sup> assemblée générale.*

*L'amicale a été créée en 1977 mais le régiment est héritier du 7<sup>ème</sup> Chasseurs à Cheval créé en 1788 à Douai et du 7<sup>ème</sup> Chasseurs d'Afrique créé en 1914. Il a participé à de nombreuses campagnes notamment en 1914-18 où il s'illustre dans la région du Mont Saint Eloi. Sur son étendard sont inscrites ses grandes victoires : IENA 1806, POLOTSK 1812, MAGENTA 1859, SOLFERINO 1859, LA MARNE 1914-1918, L'YSER 1914.*

*Le 1<sup>er</sup> juillet 1964 il prend l'appellation de 7<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs et il séjourne 19 ans dans cette citadelle, jusqu'au 30 juin 1993, date de sa dissolution, voila 25 ans que le son de la trompette de cavalerie ne résonne plus dans ces murs.*

*Nous nous retrouvons ici dans ce lieu chargé d'histoire qui a vu passer de nombreuses formations militaires depuis 1670. Les 1<sup>ers</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Régiments du Génie, le 16<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied,*

*le 7<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs et le 601<sup>ème</sup> régiment de Circulation Routière dissous en 2009. Ce lieu inauguré le 9 juin dernier et baptisé « mémorial des régiments » nous rappelle cette présence.*

*Les cavaliers du 7<sup>ème</sup> Chasseurs et les membres de l'amicale s'efforcent de faire perdurer leurs valeurs de camaraderie, de solidarité et de fraternité, pour le bien commun, même après la dissolution de leur régiment.*

*Nous sommes rassemblés ici pour rendre hommage à nos soldats, à nos disparus. Nous pensons à tous nos camarades militaires, gendarmes ou policiers qui ont payé de leur vie, dans les récents conflits en opérations intérieure ou extérieure. Ils ont perdu la vie car ils luttaienent contre le terrorisme aveugle et défendaient la paix et la liberté. Récemment nous déplorions le décès de 5 officiers de l'ALAT, d'un sous-officier et d'un brigadier-chef du 1<sup>er</sup> Spahis décédés en opération au Mali et du lieutenant-colonel Arnaud Beltrame décédé lors d'une prise d'otage. Nous n'oublions pas les anciens du régiment et en particulier, ceux récemment disparus, dont le nom vient d'être cité en la chapelle Saint Louis. Nous allons maintenant leur rendre hommage. »*

Les membres et invités ont été conviés au pot de l'amitié puis ont partagé un cocktail dinatoire bien mérité dans la « salle des chefs », partie droite de l'ordinaire. Au cours de la soirée, une projection de la dernière Saint Georges de 1993 a été faite (sons et lumières retraçant l'historique du régiment \*) puis chacun a relaté ses souvenirs autour de nombreux albums photos.



\* Nous pouvons remercier le capitaine (er) Bernard Pruvost et son ami M. Ménagé qui ont retrouvé, numérisé et séquencé le montage vidéo présenté.

□ □ □ □

## **Assemblée générale de l'amicale du 7<sup>ème</sup> Chasseurs 17 juin 2018 à Arras.**

10h30 : le président déclare l'assemblée générale 2018 ouverte. Mot d'**accueil** et remerciement à tous les acteurs qui ont contribué à l'organisation de cette journée. Remerciements aux participants, en particulier aux anciens chefs de corps, qui se sont déplacés, (le général DURIEUX chef de corps de 1982 à 1984, le général De BRESSY du GUAST (Chef de Corps 1974-1976) et le général d'ASTORG, dernier chef de corps de 1991 à 1993).



« **Ma première pensée va vers ceux qui nous ont quittés depuis mai 2017. Depuis la dernière AG nous avons perdu 5 membres par décès. Mme Elli THOMAS** décédée le 28 mai, elle était très impliquée dans la vie de l'amicale et des dames d'entraide des médaillés militaires. **Mme Madeleine ARLOT** décédée le 24 juin peu après son mari capitaine Guy ARLOT décédé le 5 mai. **L'adjudant-chef Joseph DUBOIS** décédé le 25 septembre, grand ancien fidèle au 7<sup>ème</sup> et au 12<sup>ème</sup> Chasseurs. Madeleine DUBOIS aurait dû être parmi nous elle s'est excusée au dernier moment. Notre porte-fanion **l'adjudant Michel COLLE** décédé le 12 octobre d'une maladie qui n'a pas encore de traitement à ce jour, depuis nous n'avons toujours pas de porte fanion aucun volontaire ne s'est déclaré pour assurer la relève. Enfin le 7<sup>ème</sup> Chasseurs a perdu son premier chef de corps, le **général Jérôme Levesque**, le 2 novembre dernier. Il fut une grande figure de la résistance dans l'Orne et a commandé le régiment de 1964 à 1966. Nous nous associerons en prière à la chapelle et leur rendrons hommage en fin de matinée.

**L'amicale résiste encore et toujours mais elle va probablement passer sous le seuil des 150 cette année.** Nous sommes aujourd'hui 151 adhérents mais encore 59 cotisations en retard pour 2018 et avant. Chaque année nous perdons des membres pour non paiement de cotisations de plus de 3 ans et ce malgré une stabilité peu commune du montant de la cotisation fixé à 12€ depuis plus de 10 ans et des rappels réguliers. Pour compenser ces pertes nous n'arrivons plus à recruter, depuis la dernière AG, nous comptons seulement 2 nouvelles inscriptions validées. **Le MAJ (er gendarmerie) Henri LECAILLIER**, 1CL au 7<sup>ème</sup> Chasseurs de mai 1967 à mai 1968, a servi à l'ECS au bureau Instruction, il réside à Lozinghem. **Marc LEMPEREUR**, ancien membre de la fanfare du régiment avec l'adjudant STOLZ, en activité à ALBERT dans la Somme. 6 membres de l'amicale ont été sortis des effectifs, pour non paiement de cotisation pendant plus de 3 ans 1CL CUVILLIER, BCH DUPEYROUX, CHA GRIOCHE, BCH LECLERCQ, 1CL MAISONNEUVE, 1CL MIREY. Ce dernier, qui avait changé d'adresse a régularisé son retard et a été réintégré. Nous cherchons à contacter Mme VILERS Francine qui résidait à EAUNES (31 Haute-Garonne) les envois postaux nous reviennent avec mention adresse inconnue, les téléphones fournis ne répondent pas. En 2018, 7 membres vont probablement être rayés pour plus de 3 ans sans paiement de cotisations: il s'agit du CDT Paul BEULAGUET, du MDL Joël CARINCOTTE, du GDI Christophe de QUATREBARBES, du COL Benoit de SAULCE LATOUR, du MDL Joël GICQUEL, du CES Guy GRANNEC, de l'ADC Jules MEY. Toutes les cités en sont à 1260 jours de retard, soit plus de 3 ans et demi. Un ultime contact sera pris en fin d'année et sans réponse sous un mois ils ne figureront plus sur nos tablettes. Même si l'amicale se porte encore bien, je pense que nous sommes arrivés à un

début de lent déclin. Je suis assez inquiet quant à son avenir, si on ne trouve plus de volontaires pour compléter ou renouveler le conseil d'administration, ceux qui sont en place actuellement vieillissent ou vont se lasser. Les membres participent de moins en moins, même pour des évènements festifs, les cotisations sont de plus en plus difficiles à récupérer, aussi sans être trop pessimiste, l'avenir me semble assez incertain.

**Les activités de l'amicale depuis mai 2017**, l'amicale est toujours présente à toutes les activités arrageoises et ses environs, nous participons chaque année à près de 30 cérémonies officielles ou invitations d'autres associations à caractère patriotique, le fanion de l'amicale n'est que rarement présent (obsèques ou cas particuliers). Une petite délégation a participé au centenaire de l'emploi des chars à Berry-au-Bac en mai 2017. En janvier dernier la soirée dansante-galette a encore eu un grand succès avec 76 convives, la capacité maximale de la salle a encore été pratiquement atteinte. Il est à noter que nous ne pouvons organiser cette activité qu'avec l'apport de nombreux amis de l'amicale car en membres ou conjoints, nous ne serions que 26.

Je garde la parole en lieu et place du **secrétaire** Gérard Sebert qui devenu jeune retraité a besoin de vacances. Je vais donc vous faire un bilan plus précis des effectifs et procéder au renouvellement du conseil d'administration. Sortants : COL BARAN, MAJ SEBERT. Nous n'avons reçu aucune candidature pour entrer au conseil d'administration, les volontaires et bénévoles se font rares. Nous sommes actuellement 8 au conseil d'administration, ce qui est conforme aux statuts dans la version la plus minimaliste. » Les deux volontaires sont réélus à l'unanimité des voix.

Intervention du **trésorier** pour présenter le bilan 2017. Dépenses 5160€, recettes 5418€, solde +258€, budget à l'équilibre. Compte tenu des frais engagés pour cet AG festive, compte tenu du manque à gagner des cotisations qui rentrent de plus en plus mal (si tous les membres payaient nous aurions chaque année près de 500€ de plus), compte tenu de la stabilité du montant à payer de 12€ depuis 10 ans, le conseil d'administration a pensé vous proposer une petite **augmentation des cotisations 2019 pour la faire passer à 15€, 7€** pour les veuves. L'assemblée approuve à l'unanimité cette augmentation pour 2019.

**Vérificateur aux comptes**, compte-rendu du capitaine PRUVOST et du major FREMEAUX qui décrivent une gestion très saine de la trésorerie et qui demandent à l'assemblée d'accorder le quitus au trésorier, ce qui est votée à l'unanimité.

Reprise de paroles du président, « quelques mots sur notre **citadelle**, une transformation majeure cette année, l'implantation du lieu de mémoire commun aux 4 unités ayant séjourné dans la citadelle est achevée. Une cérémonie d'inauguration a eu lieu le samedi 9 juin près de la porte Dauphine, en présence du préfet du Pas-de-Calais et de nombreux élus et invités. L'amicale a rassemblé une dizaine de membres pour cette occasion.



A l'automne 2017, la chapelle Saint-Louis va subir quelques travaux, extérieurs et intérieurs, le chauffage par le sol devrait y être installé. Pour 2019, l'office religieux ne pourra sans doute pas avoir lieu à cet endroit au cours de notre prochaine AG. Si l'on veut maintenir cette célébration il faudra se raccrocher à une messe en ville, à suivre...

**Un point sur nos armées :** *quoi de neuf depuis l'an dernier : l'amputation du budget des Armées de 850 millions d'euros à l'été dernier, a eu pour effet la démission en juillet 2017 de notre Chef d'Etat-major des Armées, le général de Villiers, suite à une déclaration pour le moins inappropriée du chef de l'Etat. La confiance des armées envers le politique en a probablement pris un coup. Pour regagner cette confiance, des annonces budgétaires ont été faites, qui semblent conformes aux promesses de campagne de porter le budget des Armées à 2% du PIB en 2025. De source ministre des Armées, un effort sera fait dès 2019 pour augmenter le budget des Armées de 1,7milliards par an mais les plus importantes mesures ne prendront effet qu'entre 2022 et 2025, elles n'engageront donc que ceux qui y croient. L'amélioration de la condition du soldat et la modernisation des équipements seront les points forts de cette augmentation. Après 60.000 suppressions d'effectifs entre 2005 et 2015, le ministère ambitionne de créer quelque 6.000 postes civils et militaires d'ici à 2025, dont 3.000 d'ici à cinq ans. Le Service National Universel, projet emblématique du président MACRON semble un peu au ralenti. Ses objectifs sont principalement de favoriser la cohésion de la population, autour du bien vivre ensemble et de mener à bien un projet commun. Le groupe de travail a rendu ses propositions, une période obligatoire entre 15 et 18 ans, majoritairement sans hébergement, puis une période de volontariat à réaliser avant 25 ans. Cela pourrait démarrer dès fin 2019, il reste à faire une révision constitutionnelle pour la partie obligatoire. Le maitre d'œuvre pourrait être le ministère de l'éducation nationale, pour la première partie au moins.*

*Le programme Scorpion suit son cours 319 GRIFFON (remplaçant VAB) et 20 JAGUAR (remplaçant 10RC et ERC) VBMR léger ont été commandés en avril 2017 et nouveau fusil d'assaut qui remplacera à terme le FAMAS arrive dans les unités.*

*Rappel de l'existence du site Internet et de ses possibilités.*

**Activités futures :** *Main square, Tour de France, Journées du patrimoine, journée dansante vœux galette samedi 19 janvier 2019. L'an prochain en 2019, l'AG ordinaire aura lieu dans la citadelle (sauf l'office religieux) à une date hors congés scolaires, très probablement le dimanche 19 mai car à la Saint Georges de nombreuses zones sont en vacances de printemps ce qui laisse des excuses valables aux nombreux grands-parents pour ne pas pouvoir venir à Arras. » AG close à 11h30. (MB)*

Les membres de l'amicale et les fidèles invités se sont retrouvés au Clos Saint Aubin pour y partager un très bon repas. L'ambiance était au rendez vous, le chef d'escadrons LOUCKX a fourni les carnets de chants à la chorale qui a retrouvé de la voix.



ci-dessus MAJ Rabeau et LCL Masse

NB : toutes les photos de l'AG sont en ligne: <https://albums.7rch.org/index.php?/category/65>

□ □ □ □

## **Journées Européennes du Patrimoine à Arras.**

Les 15 et 16 septembre dernier, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, en liaison avec la Communauté Urbaine d'Arras, notre salle de traditions a ouvert ses portes à 380 visiteurs. Le samedi 15, l'accueil a été assuré par les majors Maury et Labroy et les maréchaux-des-logis Gosselin et Lemaitre, ils ont dénombrés 82 visiteurs. Le dimanche 16, l'accueil a été assuré par le colonel Baran, les majors Mériel et Sébert et par le chasseur Billet pour 298 visiteurs, souvent surpris et intéressés par l'existence de ce lieu. A cette occasion des anciens (5) du régiment, non membres de l'amicale se sont manifestés, il leur a été remis un bulletin d'inscription... (À suivre).Le beau temps a largement contribué au succès de ces journées.

□ □ □ □

## **CR de la réunion de bureau de la FCCA (septembre 2018)**

**1/- Bilan 2018** CA FCCA le 9 février : malgré une participation réduite en raison des difficultés de circulation (neige), le programme de l'année a été établi et la transmission de la fonction de trésorier réalisée au mieux. Canjuers les 11 et 12 mai : l'ensemble du programme prévu a été réalisé, à la satisfaction de tous les participants (37 personnes de la FCCA) : visites à Fréjus du Mémorial d'Indochine et du musée des Troupes de Marines, suivies d'un dîner de cohésion à Draguignan et le lendemain cérémonies, dépôts de gerbes et prise d'arme au 1<sup>er</sup> RCA de Canjuers avec un excellent accueil du 1RCA et de son chef de corps le colonel de Kermainguy auquel le général Postec a remis un cadeau de la part de la FCCA. Bonne participation de certaines amicales (surtout du 11<sup>ème</sup> RCH), participation de quelques isolés du 4 RCA notamment et du 1 RCH mais absence, ou participation réduite de nombre d'autres amicales (à l'exception du 2 RCA) aux activités FCCA. Il est également regretté l'organisation séparée des activités du 3<sup>ème</sup> RCA-3<sup>ème</sup> RCH. L'UNACA était présente sans néanmoins s'associer aux activités FCCA de la veille.

### **2/- Nouvelles des amicales**

Amicales en difficulté : 4<sup>ème</sup>- 13<sup>ème</sup> RCH, 12<sup>ème</sup> RCA, 3 RCA. Le président du 6<sup>ème</sup> RCA, Monsieur Gonguet, joint au téléphone par le colonel Lambert, a indiqué avoir eu un gros problème de santé en début d'année, avec une nette amélioration récemment. Il va envoyer la cotisation de son amicale à notre nouveau trésorier, et va tenir prochainement son AG et en enverra le compte-rendu. Adhésion de l'amicale des anciens du 4<sup>ème</sup> Chasseurs en suspens, après l'intention exprimée par le Colonel Jeanny de rejoindre la fédération et le silence radio qui a suivi l'envoi de la documentation permettant d'officialiser leur adhésion. L'UNACA en liaison avec l'amicale du 12 RCH a organisé une cérémonie à FLOING avec le 1<sup>er</sup> RCA début septembre.

### **3/- Point financier**

Notre Trésorier B. Meerschman va envoyer un point de situation à fin septembre, avec notamment le point des cotisations d'amicales qui ne se seraient pas encore acquittées. Il a envoyé à l'UNABCC un acompte correspondant aux amicales qui sont en règle. Il doit aussi envoyer la quote-part correspondant aux adhérents individuels, en joignant la liste pour le décompte des reversions Maginot.

### **4/- Fonctionnement interne fédération**

Le rédacteur en chef de notre bulletin FCCA ayant demandé à être relevé de cette charge, le vice-président colonel Boscand et le secrétaire colonel Lambert ont décidé de reprendre ce travail, au moins pour les prochains numéros à sortir, l'un en janvier, l'autre en juillet 2019. Pour le suivi des adhérents individuels, le secrétaire leur adressera comme précédemment un courrier de vœux transmis avec le bulletin de janvier, accompagné d'un courrier de rappel de cotisation, et le Trésorier fera le point des cotisations reçues en milieu d'année.

### **5/- Prévision AG FCCA et activités 2019**

Pour limiter les frais et les déplacements, il est décidé de regrouper en 2019 en une seule réunion le CA et l'AG et de faire ces réunions à l'occasion de la Saint-Georges à Saumur (dates à préciser, à priori courant avril 2019) à laquelle la FCCA s'associera au titre de son activité majeure 2019.

Le programme pourrait être le suivant (à confirmer) : La veille de la prise d'arme, rendez-vous au Musée des Blindés vers 14h00, conférence sur les Chasseurs d'Afrique ( si conférencier disponible) et visite du Musée, Assemblée générale, dîner de cohésion ; le lendemain suivi des activités organisées par l'UNABCC (cérémonie religieuse, dépôts de gerbes, prise d'arme, cocktail et lunch

**6/- Projets activités 2020** En 2020 dans le cadre du 80<sup>ème</sup> anniversaire des combats de Saint Valéry en Caux, il est proposé que la FCCA organise avec l'amicale du 12<sup>ème</sup> Chasseurs une cérémonie de commémoration. Le général Postec écrira au commandant Lemaire, président de l'amicale du 12<sup>ème</sup> Chasseurs pour lui demander de nous communiquer la date de cet évènement (le samedi 13 juin ?) et lui proposer d'organiser une réunion de travail sur le sujet début 2019, tout en prenant d'ici là les contacts en vue de préparer les courriers officiels pour demander: la participation en armes d'un détachement du 1<sup>er</sup> Chasseurs, la participation de l'étendard avec garde du 1<sup>er</sup> Chasseurs avec C1 ou C2, la participation de l'étendard du 12<sup>ème</sup> Chasseurs.

**7/- Bulletin FCCA** Pour le prochain bulletin, le colonel Lambert va solliciter les présidents d'amicales pour obtenir des articles historiques ou d'intérêt militaire pour nos anciens. Il est prévu de demander : un article au président du 11<sup>ème</sup> Chasseurs sur son remarquable musée de Vesoul, un article au président du 12<sup>ème</sup> Chasseurs sur les combats de saint-Valéry en Caux le 11 et 12 juin 1940, la transcription d'une conférence de René Olivier faite au 8<sup>ème</sup> Chasseurs en 1992 sur Jeanne d'Arc chef de guerre, à tous les secrétaires d'amicales un résumé de leurs activités 2018, avec illustrations, pour environ 1/2 page par amicale. Pour les nouvelles des régiments d'actives, que les officiers communications transmettaient régulièrement, il est proposé de se reporter à la revue Avenir et Tradition avec laquelle notre publication faisait double emploi sur ce sujet, et de rappeler à tous nos membres l'intérêt de s'abonner à cette revue pour suivre l'actualité des activités des régiments de cavalerie.

**8/- Avenir de la FCCA** Depuis sa création à Saumur en 2011 la FCCA a réussi à organiser chaque année des activités majeures, notamment à l'occasion des commémorations des grandes batailles de 14-18. Malgré ce très important travail fourni par le bureau, le concept de fédération n'a pas pris au sens où la plupart des amicales n'ont pas, ou très peu, participé régulièrement à ces activités, à une exception notable, qui a permis d'avoir cependant, jusqu'à présent, un nombre acceptable de participants. Les amicales des régiments d'active n'ont pas rejoint la FCCA, à l'exception du 1<sup>er</sup> Chasseurs mais qui ne participe pas plus à nos activités. Il semble que, contrairement à un espoir formulé par un grand ancien il y a quelques années, les amicales des régiments d'actives qui devaient avoir un recrutement régulier et beaucoup plus jeune, ont également du mal à recruter. Les jeunes générations semblent se désintéresser de l'associatif. La viabilité et la pérennité du concept de fédération se pose donc pour l'avenir. La FCCA prévoit d'organiser encore les activités envisagées pour les deux prochaines années, mais, au vu des dernières participations et des effectifs qui s'amenuisent la question de la pérennité de la FCCA peut légitimement être posée. Colonel Lambert SG/ FCCA.

### **Réponse faite par le président de l'amicale du 7<sup>ème</sup> Chasseurs le 4 octobre 2018 :**

Bonjour, concernant l'article de l'amicale du 7ème Chasseurs, j'en ai envoyé un en juin qui n'est pas paru car arrivé trop tard pour le bulletin de juin (inauguration du mémorial des régiments). En pièce jointe deux autres articles résumés, AG 16-17 juin et JEP 15-16 septembre.

- En règle générale je transmets les CR de la FCCA et UNABCC aux membres du CA et/ou je fais un résumé pour notre bulletin. (cette année le texte intégral de la FCCA est dans notre bulletin)

- J'ai bien noté l'annulation de l'AG de la FCCA du 6 octobre 2018. J'ai trouvé jusqu'à présent que le regroupement des 2 AG UNABCC et FCCA un samedi à Paris était une bonne idée. Je n'irai donc pas non plus à celle de l'UNABCC cette année. Pour ce qui concerne la prochaine à Saumur, elle risque d'engager trop de frais pour ce qui me concerne, je chercherai un représentant local...

- Pour ce qui concerne votre sentiment de manque de participation des amicales aux activités de la FCCA, je le déplore et j'ai déjà alerté la FCCA à de nombreuses reprises à ce sujet. J'ai bien peur qu'à l'avenir la tendance ne s'inverse pas. La FCCA n'est pas la seule touchée, l'avenir des amicales des régiments dissous, en tous cas pour ce qui me concerne et que je constate régulièrement, n'est pas au beau fixe, même si notre amicale résiste encore...Toutefois, même si la FCCA ne soulève pas l'enthousiasme général des amicales pour participer aux activités qu'elle organise (sauf une ou deux) elle garde son utilité pour récupérer les individuels en cas de dissolution, qui avec le temps sera forcée d'arriver. Amicalement et/ou respectueusement. Colonel (er) Marc BARAN.

□ □ □ □

## **CR de l'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNABCC DU SAMEDI 6 OCTOBRE 2018**

Principales informations recueillies par le **général Durieux** présent à cette AG, pouvant intéresser l'amicale du 7° Chasseurs.

### **ACTIVITES A VENIR**

5/12 Commémoration MPLF en AFN – PARIS

10/12 Colloque « 1918 – Pourquoi la victoire » 9h00/17H30 Ecole Militaire / amphi Foch

Mars ou Avril 2019 Saint Georges à Saumur Mai 2019 Cérémonie en Belgique des combats de 1940

**PRESENTATION DU FUTUR DE L'ABC** faite par le Général Baudouin -Division Plans et Programmes de l'EMAT, La LPM prévoit une amélioration certaine du budget et, de toutes les Armes, l'ABC en sera la première bénéficiaire :

Création de 10 escadrons. Pour la première fois, un des trois GTIA de la zone sahélienne sera cavalier

Quasiment tous les matériels de l'ABC vont être renouvelés : programme Scorpion (EBRC JAGUAR-VBMR lourd GRIFFON-VBMR léger – chars LECLERC XLR – Equipements FELIN -Missile moyenne portée, premier de sa catégorie -Système d'information embarqué SIA C2) - arme individuelle HK 416 F

Première livraison GRIFFON 2019 - JAGUAR 2020

Deux brigades interarmes vont être créées entre 2019 et 2025 avec 110 JAGUAR-780 GRIFFON -200 VBMR légers

Le tempo du programme, prévu par la LPM actualisée, semble pour le moment tenu, ce qui est plutôt rare pour des véhicules blindés. Remontée du nombre d'heures d'entraînement, char futur franco-allemand opérationnel 2035, ce qui est très rapide pour un char. Ce ne sera ni un Leclerc ni un Léopard amélioré mais un char de conception entièrement nouvelle.

### **INFORMATIONS PROPRES UNABCC**

Pour la première fois depuis longtemps, le budget est équilibré, en particulier grâce à l'apport des industriels (NEXTER et ARTUS)

Par contre les effectifs sont en baisse (10000 en 2008 – 4670 en 2017 -4400 en 2018) principalement par décès.

### **DEMANDES DE L'UNABCC AUX AMICALES**

- Augmenter le nombre des adhésions (35 €, revue comprise, 20 € revue seule)
- Veiller à l'exactitude des fichiers de renseignements personnels destinés à l'Union
- Envoyer infos et articles à la revue (redactionUNABCC@unabcc.org)
- Garder contact avec le délégué régional et votre Fédération

□ □ □ □ □

## Un peu d'histoire, l'épopée de nos anciens entre 1914 et 1918.

En cette année 2018 célébrant le centenaire de la Grande Guerre, nous souvenons-nous de ce que faisaient nos glorieux anciens du 7<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique et du 7<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Cheval il y a cent ans?

### **Extrait de l'Historique du 7<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique :**

« **Créé le 2 août 1915**, le 7<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique va s'éteindre dans l'honneur le 1<sup>er</sup> juin 1963. En moins de cinquante ans il va, au cours de trois périodes importantes être la tradition vivante de la pratique de la guerre. Que ce soit lors de la première guerre mondiale à cheval ou démonté dans les tranchées, que ce soit au Levant lors de l'affaire de Syrie en juin 1941, que ce soit surtout lors de l'épopée d'Italie, de France et d'Allemagne en 1944, il ne trahira pas ses anciens et vengera la défaite. Ces cinquante années lui feront porter les marques de la souffrance, la fierté des combats réussis et l'honneur des causes perdues qui ont fait l'Histoire de la France. Le 3<sup>ème</sup> Régiment de Marche créé en avril 1915 devient le 2 août de la même année 7<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique. Sous les ordres du colonel de SASILLY puis du colonel SOLLE, il fait brigade avec le 2<sup>ème</sup> Régiment de Spahis Algériens. Engagé à cheval dans l'OISE, à BAILLY, TRACY le MONT puis TRACY le VAL, le régiment participe à l'attaque d'OFFEMONT et y subit de lourdes pertes. La guerre s'enlisant dans les tranchées, il est hélas démonté comme tous les régiments de cavalerie et envoyé dans les VOSGES pour y tenir les tranchées de la vallée de la PLAINE. Par sa discipline et son courage dans un combat pour lequel il n'est pas préparé, il se distingue particulièrement en repoussant les attaques allemandes sur « le GRAND ROUX ». Nous cavaliers vont ensuite retrouver leurs montures mais le **5 janvier 1916, le régiment est dissous. Le 7<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique a fini une première fois d'exister.**

### **Extrait de l'Historique du 7<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Cheval :**

#### **Offensive en Belgique** (5 août 1914 au 5 septembre 1914.)

Le 5 août 1914, sous le commandement du colonel Rey, le 7<sup>ème</sup> régiment de chasseurs (état-major et quatre escadrons) s'embarque en gare d'Evreux. Offensive jusqu'à la Sambre, puis l'Oise. Retraite.

Reprise de l'offensive et **bataille de la Marne** (5 septembre 1914 au 24 octobre 1914.)

Opérations sur l'Yser (24 octobre 1914 au 4 décembre 1914.)

Campagne d'hiver en **Champagne** (6 décembre 1914 au 10 mai 1915.)

Opérations en **Artois**. (12 mai au 25 octobre 1915.) Durant cette période Le 7<sup>ème</sup> Chasseurs combattra dans la région de **Mont Saint Eloi (62)**, puis cantonnera dans la région de **Frévent**.

Campagne d'hiver 1915-1916 dans la **Somme** (25 octobre 1915 au 25 mars 1916.)

**Opérations devant Verdun** et sur les côtes de Meuse (1<sup>er</sup> avril 1916 à mars 1917.)

Le 21 avril, le colonel Rey est nommé commandant de la 5<sup>ème</sup> brigade de dragons. Le lieutenant-colonel Verdelhan des Molles prend le commandement du 7<sup>ème</sup> Chasseurs.

Le 25 janvier, le lieutenant-colonel Verdelhan des Molles est nommé chef d'état-major du 1<sup>er</sup> corps de cavalerie. Le commandant Dubezin assure le commandement provisoire du régiment.

Le 7 février, le lieutenant-colonel Pascal, nommé au commandement du régiment, rejoint et prend le commandement.

Opérations au **Chemin-des-Dames**. (mars 1917 au 1<sup>er</sup> août 1917.)

Occupation de secteur dans la **Somme**. (1<sup>er</sup> août 1917 à janvier 1918.)

Camp de **Mailly**. (Janvier et février 1918.)

Service d'ordre en **Touraine**. (mars 1918.)

Secteur de Champagne (**Suippes**). (Avril 1918 au 20 juin 1918.)

Le 29 mai, le colonel Pascal est nommé au commandement du 4<sup>ème</sup> Dragons. Il quitte le 7<sup>ème</sup> Chasseurs, emportant avec lui les regrets de tout le régiment qui, quelques mois plus tard, devait apprendre sa mort (il était tombé frappé d'une balle allemande devant son PC sur

l'Ourcq). Le colonel Alquier-Bouffard prenait, à la date du 5 juin, le commandement du régiment qui, pendant tout l'été, **va être complètement disloqué** et ne se réunira qu'après l'armistice.

Deuxième **bataille de la Marne**. (20 juin 1918 au 25 août 1918.)

Opérations du 3<sup>ème</sup> escadron dans l'**Oise** avec la 6<sup>ème</sup> D. I. Opérations du 1<sup>er</sup> escadron de **la Vesle au camp de Sissonne**. (4 septembre 1918 à novembre 1918.) Opérations du 4<sup>ème</sup> escadron avec la 5<sup>ème</sup> D. I. (mois de juillet 1918 jusqu'à l'armistice.)

Entrée en **Alsace et Palatinat**. (17 novembre 1918 à mars 1919.) Ce n'est qu'au mois de février que le régiment se trouve complètement réuni sous le commandement du colonel Meaudre: 1<sup>er</sup> escadron à Deux-Ponts avec le 3<sup>ème</sup> corps d'armée, 2<sup>ème</sup> escadron à Pirmasens, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> escadrons avec l'état-major à Landau, siège de la 8<sup>ème</sup> armée.

**Citation du régiment à l'ordre de la 5<sup>ème</sup> brigade**, est cité à l'ordre de la 5<sup>ème</sup> brigade n° 11 : le colonel Rey et le 7<sup>ème</sup> Chasseurs pour la façon brillante dont ils ont tenu leurs tranchées, malgré une vive attaque allemande qui avait fait plier deux tranchées à leur gauche.

Le 6 novembre 1914. Signé: DE CORNULIER-LUCINIÈRE.



### Vers un islam de France !... Quelques réflexions.

Le Président de la République a répété en juillet, aux parlementaires réunis en congrès à Versailles, sa volonté de réorganiser l'islam en France, précisant : " *L'ordre public, la civilité ordinaire, l'indépendance des esprits et des individus à l'égard de la religion ne sont pas de vaines paroles en France et cela impose un cadre rénové, une concorde retrouvée*". Le Premier Ministre a lui aussi en septembre cité l'objectif de "**structurer l'islam de France**". Ce qu'aucun gouvernement n'a osé jusqu'ici traiter au fond, tandis que la puissance des réseaux musulmans fondamentalistes<sup>1</sup> semble avoir réussi à faire de l'islam une religion "protégée"; si bien que dans notre pays il suffit d'évoquer l'islam pour être étiqueté islamophobe. Aussi, même si le sujet est risqué, est-il temps d'y réfléchir.

### **Où en est-on ?**

En l'absence de recensement officiel, laïcité oblige, on ignore le nombre exact des musulmans en France. François Héran, sociologue, anthropologue, démographe, titulaire de la chaire "Migrations et Sociétés" au Collège de France, les évaluait en 2017 à 8,4 millions. Le Président souhaite pour eux "un islam de France", loin de l'influence des États musulmans. Était-il alors cohérent d'autoriser le séjour d'environ 300 imams étrangers au ramadan 2018? J. Bougrab, ex secrétaire d'État, fille de harki (*Figaro-vox* 28.03.2018) : *Organiser la venue d'imams étrangers en France est une hérésie. Comment, dans un État laïc, le ministre de l'Intérieur, certes ministre des Cultes, se préoccupe-t-il de faire venir des imams d'Algérie pour le ramadan?* J. Gourault, secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, assurait au Sénat que ces imams avaient été l'objet d'un "criblage" de la police. La sénatrice N. Goulet, auteure d'un rapport sur l'organisation de l'islam : "*Le ramadan est un moment où l'on peut avoir les prêches les plus républicains comme les moins républicains. Certains imams viennent avec des visas touristiques, comment voulez-*

*vous les contrôler? "... Il convient, c'est une évidence, de mettre fin aux ambiguïtés !*

### **Un chemin difficile vers un islam de France.**

Religion et projet de société, l'islam entend régenter l'organisation politique et le quotidien des individus. Or, si la croyance religieuse relève de la liberté fondamentale, le projet de société est lui contraire aux valeurs républicaines. L'État devra interdire ce projet et distinguer les communautés qui adhèrent aux droits de l'homme de celles qui veulent la charia. C'est avec les musulmans respectant nos droits que l'État discutera et explicitera les valeurs imposées aux organisations culturelles en France. Il le fera face au Conseil français du culte musulman (CFCM), à la Grande mosquée de Paris, peut-être face aux frères musulmans et aux Saoudiens et Qataris, ces wahhabites riches en pétrodollars qui pèsent sur notre économie et notre politique. Enfin, pour contrer le fondamentalisme, ennemi de la démocratie, il faudra des partenaires légitimes aux yeux des musulmans modérés, des pouvoirs publics et des non-musulmans. Le CFCM, qui ne fait pas l'unanimité parce qu'il a des liens avérés avec les Frères musulmans, qu'il a jusqu'ici évité de s'engager sur les droits de l'homme, que son président est proche du président turc Erdogan, qui flirte avec l'islam radical, devrait être réorganisé en ce sens ; ce sera donc ardu. D'autant qu'au préalable il conviendra de le recadrer dans les règles laïques appliquées aux autres religions, et aussi définir avec quel islam dialoguer. En raison de pratiques diverses on ne peut en effet traiter les musulmans de France en entité unique, comme le souhaiteraient les salafistes et les frères musulmans, pour qui l'unicité et la solidarité religieuse sont fondamentales. Tenants d'un islam radical, ils "travaillent" d'ailleurs les quartiers sensibles, certains hors des lois, pour ancrer les musulmans dans un communautarisme quasi sécessionniste, où les femmes sont dans la soumission. Ceux qui ont une pensée critique vis-à-vis du Coran n'ont évidemment à leurs yeux ni place ni voix au chapitre, alors qu'eux seuls pourraient faire évoluer les musulmans vers un islam qui ne menace pas notre République... fondée, faut-il le rappeler, sur la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, musulmanes y compris... Pour apaiser notre société, il est vraiment nécessaire d'aller jusque là ! Sortir l'organisation du culte des ambiguïtés et des manipulations, renforcerait le "pacte républicain", aux côtés des autres religions. La question de la formation des imams et du financement des mosquées devra ensuite être vite résolue... Le statu-quo serait un échec et pourrait constituer un risque important avec des conséquences néfastes pour la paix civile de notre pays.

### **Colonel (er) Lucien SUCHET.**

- 1- Le rapport 2018 "L'état des lieux de la pénétration de l'islam fondamentaliste en France" souligne : "Le fondamentalisme a atteint un seuil critique d'influence qui fait désormais peser un véritable danger sur la vie démocratique de la nation".
- 2- 2- Ahmet Ogras, franco-turc, élu en juillet 2017 président du CFCM pour 2 ans. Une première pour la communauté d'origine turque. La fonction était jusqu'ici occupée par des Algériens ou des Marocains.

□ □ □ □ □

## Ceux qui nous ont quittés depuis décembre 2017.

**TRÉVIDIC** : *déc 17*. Saint-Cyrien de la promotion Jean-Pierre, lieutenant au 7<sup>e</sup> Chasseurs de 1964 à 1966, lieutenant-colonel (er), chevalier de la Légion d'Honneur, décédé à Bourgneuf en Retz 44580, début décembre, à l'âge de 79 ans. (*Du colonel Lacombe d'après Le Figaro*).

**AERNOUT** : Notre camarade, adjudant-chef (er), ancien d'Indochine et d'Algérie, médaillé militaire, chevalier de l'ONM, est décédé. Ses obsèques ont été célébrées le 17 août 2018 en l'église d'Anzin-Saint-Aubin, en présence d'une délégation de l'Amicale et de son fanion.

**Madame DENIEL Réjane** : épouse de notre camarade adjudant-chef, est décédée le 13 septembre 2018 dans sa 89<sup>e</sup> année. Elle était femme d'entraide de la médaille militaire. Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Martin de Dainville le 17 septembre.

**Madame LEJEUNE Martine** : épouse du général Laurent Lejeune, décédé en 2000, chef de corps du 7<sup>ème</sup> Chasseurs en 1970-1972. Décédée à l'âge de 91 ans, le 2 novembre 2018. Les généraux d'Astorg et Hudault ont assisté à la cérémonie religieuse à Varrains (49). Mme Françoise de CERTAINES (fille de Mme Lejeune) a remercié de vive voix et par courrier, pour la présence d'une délégation et pour l'envoi d'une gerbe au nom de l'amicale à laquelle sa maman était restée très attachée.



## Nouvelles de nos adhérents de décembre 2017 à novembre 2018.

**BARAN Marc**: (*janv. 18*) la matinée galette s'est très bien passée, 80 convives prévus, 75 au final suite à des incidents (de santé) de dernière minute, avec un DJ haut le pied suites aux problèmes de santé du DJ habituel. Repas très apprécié, ambiance également. Cette formule de jour a satisfait tout le monde. Merci aux membres du CA qui ont contribué à la réussite de cette activité devenue très traditionnelle. La visite de la SACEM n'a pas entamé notre enthousiasme et tout était en règle ! Amicalement.

**BESSON Guy**: (*janv. 18*) suite à l'annonce du décès de Doriane Galande : Le message du secrétariat de l'Amicale m'a doublement touché. En effet, deux mois plus tôt j'ai été frappé d'un deuil similaire avec le décès, à l'âge de 56 ans, de mon fils Olivier, dans des circonstances quasi identiques. Ses obsèques religieuses ont été célébrées en l'église de Montpon (24) le 23 novembre 2017... ainsi va la vie. Tous mes vœux... bien meilleurs, pour 2018.

**BERNARD Patrick** : (*janv.2018*) Je vous souhaite une bonne et heureuse année et meilleurs vœux.

**BONAVENTURE Bernard** : (*mai 2018*) Bonjour Major. Comme vous le constatez, j'ai encore besoin de vous, comme il y a déjà 36 ans !!! Pouvez-vous m'indiquer le montant de la cotisation annuelle et si je suis en retard. En effet, je ne retrouve pas trace de ce règlement au cours des 2 dernières années. Merci d'avance. Je vais prévenir le Président de mon absence à la prochaine AG : des obligations dès lundi 18 après-midi et le foutoir de la SNCF m'incitent à la prudence. Je le regrette bien et j'y serai par la pensée

même si Gradignan n'est pas la porte à côté ! Bien cordialement et encore mes félicitations pour votre dévouement à notre cher 7.

**BONNE Géry** : (*janv.2018*) Meilleurs vœux pour l'année 2018 pour l'amicale du 7 R.Ch.

**BOSIO Gérald** : (*déc. 2017*) un message de vœux pour une Maison « France » heureuse et pour ceux qui l'ont servie. Pour vous-même, bien sûr, des vœux choisis de joies et de santé et pour l'Amicale du 7<sup>e</sup> Chasseurs prospérité et amitié pour tous. Bien amicalement et cordialement.

**CAZIER Jean-Claude** : (*déc.2017*) Bonjour à vous, claudie je sais que je ne suis pas à jour de mes cotisations, combien je dois, je t'envoie le chèque en retour-comment allez vous, nous ici la santé n'est pas très bonne-piqûre dans les yeux, jambes qui gonflent, et autres-enfin c'est la vie-en tous les cas nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année et nous vous embrassons bien fort amicalement. Jean-Claude et Alfreda.

**D'ASTORG Louis** : (*déc.2017*) Avec tous mes vœux de joyeux Noël et bonne année.

**DE BRESSY DU GUAST** : (*7 déc 2017*) Un grand merci pour votre magnifique bulletin qui m'a rempli d'admiration. Je ne pourrai hélas pas être des vôtres pour votre réunion galette en janvier, mais j'espère de tout cœur être en mesure pour les journées des 16 et 17 juin, si je suis encore assez en forme à ce moment là. (NDLR, cela a été le cas, merci mon général pour votre présence. MB)

**DE FRANCE Jean-Louis** : (*déc.2017*) Cher LABROY, en vous remerciant d'assumer la charge de trésorier de l'Amicale, je vous adresse mes cotisations 17 et 18 ! Il m'est difficile de venir à ARRAS depuis RENNES, mais les mails de notre Président sont l'occasion de suivre un peu la vie de l'Amicale dont les membres se restreignent malheureusement. Mon gendre Benoît DURIEUX, qui recevra sa 3<sup>e</sup> étoile l'an prochain, est le neveu de « notre » général Bernard DURIEUX ! J'ai donc souvent des nouvelles de lui par mon gendre. Son épouse a surmonté ses graves ennuis de santé, mais reste très affaiblie. Veuillez croire à mon souvenir amical.

**DE GORGUETTE D'ARGOEUVRES Pascal** : (*janv.2018*) Avec tous mes vœux pour 2018. Cordialement. Un grand merci pour votre travail au sein de l'amicale. J'ai toujours un réel plaisir de recevoir des nouvelles du 7<sup>eme</sup> RCH. Amicalement.

**DELEYROLLE Francis** : (*déc.2017*) Bonjour Claude, tu trouveras ci-dessus ma nouvelle adresse (AVIGNON) et ci-joint le chèque de cotisation à l'amicale pour 2018. Au regret, je ne serais pas parmi vous à la galette des rois. Je souhaite à l'ensemble des membres une bonne et heureuse année. Tous mes vœux vont en particulier à ceux d'entre nous qui ont perdu un être cher récemment, connu ou pas, pour surmonter cette douloureuse épreuve. Bonne année à toi Claude et pour l'ensemble de ta famille. Bien amicalement vôtre.

**DEMIRDJIAN Jean-Paul** : (*déc.2017*) Bien chers anciens, une fois de plus nous ne pourrions participer aux festivités du nouvel an. Nous espérons cependant qu'elles seront une parfaite réussite. Nous vous souhaitons un très joyeux Noël et une excellente année 2018. Bien amicalement.

**DENIAUX Louis** : (*déc.2017*) Chers camarades du 7<sup>e</sup>Régiment de chasseurs, à l'occasion des fêtes de cette fin d'année, je tiens à vous souhaiter à tous une très bonne santé pour 2018, que celle-ci vous soit à tous favorable et agréable, avec une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés depuis ce début d'année 2017 ainsi que pour leurs familles. Ci-joint ma cotisation annuelle. A bientôt de vos nouvelles, et sincères amitiés à l'amicale.

**DELABRE Bernard** : (*juil. 2018 carte postale de l'île Maurice*) j'avais la ferme intention d'être parmi vous lors de l'AG de juin, j'ignorais que la date coïncidait avec celle de la fête des pères. A cette occasion mon fils me rend visite à Maurice, d'où mon absence, avec regrets...

**DERASSE Marc** : (*janv.2018*) Retenu par mes obligations, il m'est impossible d'assister à vos vœux. Recevez les miens de joie bonheur et santé. Bien cordialement.

**DERNONCOURT Colette** : (*janv.18*) *par téléphone (col. Suchet)*. La santé est bonne et je continue à marcher régulièrement, environ 5 à 6 km par jour. Les fêtes se sont passées en famille. Je suis très entourée, ma famille est proche, mais Roger me manque évidemment toujours et beaucoup. Meilleurs vœux à tous.

**DE SAINT-BON Henri**: (*déc.2017*) Cotisation 2017 et 2018. Très cordialement. (*mai 18*) Bravo cher Président pour ce beau résultat. J'imagine qu'il n'est pas arrivé tout seul et que vous et notre amicale avez "mouillé la chemise". Bravo donc encore. Je ne pourrai malheureusement pas venir le 9 juin pour cette belle inauguration. Je le regrette vraiment beaucoup mais je subis toujours les séquelles de mon grave accident d'il y aura bientôt 2 ans et j'évite les km, d'autant qu'il me faut un chauffeur, ne pouvant plus conduire pour l'instant. Mais je serai bien de cœur avec vous ce jour-là. Cette cérémonie sera sûrement très émouvante. J'attends les photos avec impatience. J'espère qu'il y aura de nombreux participants. Avec mes sentiments les plus cordiaux.

**DESURMONT Robert** : (*fév.2018*) *Lettre d'Olivier DESURMONT fils*. Depuis plus de 2 ans mon père ancien colonel, chef de corps du 18° Chasseurs réside à l'EHPAD Henri Matisse de Tourcoing et est sous ma tutelle, aussi je vous prie de prendre note de mon adresse pour tous vos envois. Je souhaite maintenir mon père dans votre association et j'ai encore le contact avec Gérard LHOMBART. Je vous joins un chèque de 24 euros pour les 2 dernières années. D'autre part auriez-vous dans vos archives des photos le montrant dans ses activités à ARRAS ou en manœuvres ? En auriez-vous de la prise d'armes lors de sa nomination en tant que chef de corps du 18° ? J'étais présent (en uniforme d'officier de marine faisant mon SN à l'époque) ainsi que mes frères mais nous n'en avons aucune. J'aurais beaucoup de plaisir à en retrouver. Je vous en remercie d'avance et prie de recevoir l'expression de mes salutations distinguées. (*toutes les recherches à cette demande sont restées vaines, désolé, MB*)

**DUGAS Eric** : (*déc.2017*) Vous prie de trouver ci-joint le règlement des cotisations 2017/2018. Avec mes excuses pour ce retard. Meilleurs vœux.

**DUHAMEL Jacques** : (*déc.2017*) Cher camarade trésorier, je suis désolé d'avoir omis de régler la cotisation 2017. Voici donc 2017 et 2018 réunis. Participant peu aux réunions je suis toujours attentif aux nouvelles concernant l'amicale. C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris le décès du camarade COLLE que j'ai bien connu au 3° escadron. L'amicale se porte bien et perpétue le souvenir de ce beau régiment que fut le 7° Chasseurs. Mon meilleur souvenir à vous et à tous les anciens.

**DUQUENNE Régis** : (*déc.2017*) Major, je vous adresse un chèque de 36 euros. Je reste fidèle à votre association et au 7 R.Ch. à qui je dois sans aucun doute un engagement dans une carrière militaire. Bonne fêtes. Bien à vous tous.

**DURAND Jean-François** : (*déc.2017*) Je ne serai pas présent le 13 janvier. Ci-jointes mes cotisations 2017 et 2018. Avec mon fidèle et amical souvenir. Bonnes fêtes. (*mai 18 au sujet de l'AG*). Ayant été maire-délégué de Dampierre-sur-Loire je suis retenu par la commémoration du combat des Cadets de Saumur. J'ai vécu à l'automne dernier ce même type de cérémonie émouvante à Lure, pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de la dissolution du 1<sup>er</sup> Dragons que j'ai commandé. J'envverrai la cotisation, un pouvoir et une commande du CD. Amicalement.

(Août 18) : Maman est décédée au petit matin de ce dimanche 12 août dans sa centième année. Nous l'avons ramené à la maison pour une veillée mercredi soir. Les obsèques ont été célébrées le 16 août à 10h30 en l'église St Pierre à Limoges.

**DURIEUX Bernard** : (déc.2017) Mon cher LABROY, pour une fois ou je suis en avance ! je vous envoie ci-joint ma cotisation pour l'année 2018. Chapeau pour le dernier bulletin de l'Amicale, avec tous mes remerciements aux rédacteurs. Et tous mes vœux pour Noël et une bonne année. Vraiment bravo pour le dernier bulletin de l'amicale que je viens de recevoir. Il est intéressant (Général Levesque, Général de Villiers), précis (annuaire), souvent amusant (le cheval IRIS !) etc. Merci donc au Président, au Major Labroy, et à tous ceux qui ont participé à cette rédaction. Je pense aussi aux soucis de santé des uns et des autres, avec une pensée particulière pour Henri de Saint Bon et à nos disparus, tout spécialement ceux que j'ai connus de 80 à 84. Je ne viendrai pas à la Galette mais j'ai bien noté les dates de la prochaine AG. RAS en ce qui nous concerne. La santé de Geneviève ne nous permet pas beaucoup de déplacements. J'occupe mes nombreux loisirs aux tâches ménagères, à des cours, à des conférences civiles ou militaires et à ... de l'accompagnement scolaire: hier soir, mon élève (7 ans) était particulièrement en forme; à ma remarque "mais qu'est ce que tu as à t'exciter comme une puce ?", Eliam, c'est son nom, me répond du tac au tac " je suis à la fois un ange et un diable " ! Y'a plus d'enfants ! Tous mes vœux à tous, avec l'espoir de se revoir bientôt.

(18 juin 2018) A peine rentré à Paris (avec beaucoup de difficultés) je ne veux pas attendre plus longtemps pour vous remercier ainsi que votre équipe de ces deux jours en tous points réussis. Mes remerciements vont aussi, bien sur, à votre épouse qui s'est dépensée sans compter Samedi soir avec son "adjointe". Tout était au top et j'ai admiré votre souci du détail. Je pense par exemple à la feuille de chants de la messe, celle des chants de tradition, les transparents très clairs de l'AG, les albums photos, vos deux interventions etc...Mais j'ai été peiné pour vous car je savais l'importance que vous attachiez à ce vingt cinquième anniversaire dont vous nous aviez parlé dès la fin de l'AG 2017, espérant la présence de tous les chefs de corps. Même les adhérents n'étaient pas nombreux et j'ai regretté de ne pas retrouver ceux que j'ai bien connus de 80 à 84 (sauf le ménage Plantade, madame Colle, les Czapnick et Degouve). Essayons de garder le moral en acceptant le fait que, comme vous l'avez dit, les effectifs des associations sont en baisse un peu partout. Hauts les cœurs ! Bien amicalement.

**GALANDE Francis**: (janv. 2018) Mon colonel (Suchet), c'est un peu tardivement que mon épouse et moi-même vous présentons nos vœux pour 2018 pour vous et ceux qui vous sont chers. Nous rentrons de Bordeaux où notre fille aînée Doriane a été incinérée samedi. Décès brutal. Le 12 janvier, suite à une grippe puis une bronchite, mal soignées, elle s'écroule victime d'une embolie. Après l'intervention des pompiers et du SAMU elle est transportée au CHU Pellegrin de Bordeaux dans le service réanimation. Suite à un arrêt du cœur trop long, l'encéphalogramme est plat. Sous respiration assistée, la machine est débranchée le 16 janvier à 19h00 en notre présence. Elle venait d'avoir 54 ans le 5 janvier. Mon épouse est inconsolable. Comme vous le voyez, l'année commence mal... la vie continue. Respectueusement. (mars 2018) Cher Claude, je dois être en retard dans mes cotisations pour un ancien secrétaire ça la fait mal. Je te règle donc deux années si le montant n'a pas changé. Ici ça va comme un vieux couple qui vient de perdre sa fille aînée. Mon épouse a bien du mal à remonter la pente. C'est terrible ! Passe un salut amical à toute l'équipe.

**GANAYE Christian** : (dec.2017) Cher secrétaire, le temps passe trop vite et les oublies....sont les oublis ! Je paie 3 cotisations pour ne plus être en retard. Amicalement.

**GUEROULT Guillaume** : (déc.2017) Chers camarades et amis du 7<sup>ème</sup> chasseurs, Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un chèque de 12 euros pour la cotisation annuelle. Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et beaucoup de bonheur et d'amour avec les vôtres. Bien amicalement.

**GUILLAUT Paul** : (*déc.2017*) J'ai réglé le 8 mars 2016 ma cotisation pour notre amicale pour l'année 2016. Je règle aujourd'hui ma cotisation pour 2017 et 2018. Vous trouverez ci-joint un chèque de 24 euros en règlement de ces deux années de cotisation. J'ai maintenant 93 ans. Il y a donc plus de 50 ans que je commandais le 7<sup>o</sup>Chasseurs. Avec ma très fidèle amitié.

**HUDAULT François** : (*par tél. juin 2018*) a regretté et s'est excusé pour son absence lors de l'AG de juin, un concours de circonstances l'a empêché d'être parmi nous...

**JANSON Denis** (*janv.2018*) Par ce courrier je vous envoie mes meilleurs vœux ainsi qu'à toute l'amicale du 7<sup>ème</sup> Chasseurs. Je me permets de vous faire un chèque pour ces 3 prochaines années, au cas où il y aurait une réévaluation de la cotisation, je vous transmettrai l'appoint. Amicalement.

**LEAUTE Luc** : (*mars 2018*) Désolé pour mon retard d'abonnement aux anciens du 7<sup>o</sup> Chasseurs 2017 et début 2018, j'étais hospitalisé et en maison de rééducation. Veuillez recevoir mes salutations.

**LETANG André** : (*janv.2018*) Bonjour, de la galette des Rois, nous sommes parfaitement bien rentrés au Havre, c'était le dimanche, avec un temps superbe. Ce fut une bonne idée d'organiser la réunion le samedi après-midi, elle a été parfaite de plus sympathique. Merci à toutes personnes qui ont œuvré à cette fête. Ci-joint, photos de mon œuvre, le 04 Janvier, mise à terre au premier tir ! 95 kg. (*Il s'agit d'un sanglier*). Avec tous mes respects.

**LEVEAUX Bernard** : (*déc. 2017*) Notre action globale est indispensable à la survie de la Nation. Par ce très modeste geste, je pense y participer. Sachez que je suis ailleurs et autre part, toujours pour la défense des intérêts de notre France ! Mon Colonel, merci à vous pour ce magnifique bulletin ! A l'heure où nos Armées souffrent d'un dédain profond, non de la Nation mais de ses dirigeants, le maintien d'une Association Régimentaire peut être considéré comme un acte de bravoure ! Certes, il existe des priorités, nos Armées en sont une indispensable au bon fonctionnement, surtout au maintien de la NATION, le Social ne pourrait exister sans Défense des intérêts de la Nation, mais peut être qu'avec l'âge, j'ai un train ou plusieurs de retard et que je ne comprends plus grand-chose, pourtant, il ne me semble pas encore être à côté de la plaque. Existe L'A.S.A.F., pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, rejoignez là ! Si je ne suis pas à jour de cotisation, un rappel est nécessaire car, malheureusement, je ne tiens pas un calendrier précis de toutes les cotisations à régler et il y en a pas mal ! Veuillez donc excuser ma négligence. J'ai précieusement gardé le brevet qui me fut accordé lors de la dissolution du 7<sup>ème</sup> Chasseurs et donc, dans la mesure du possible, ferai mon possible à me trouver en vos rangs les 16 et 17 Juin 2018 . J'ai quand même une question à poser. Dans les années quatre vingt dix, j'avais récupéré, même racheté, dans une collection, un fanion du 3<sup>ème</sup> Escadron de notre Régiment qui, à mon avis devait dater des années soixante, époque où il arriva à ARRAS . Ne désirant pas le conserver, je l'avais adressé en (je ne me souviens plus de l'année) à JOSSE qui était, je crois me souvenir, gardien de la salle d'Honneur du Régiment. A l'époque il était donc en retraite et est décédé peut de temps après, j'avoue ne plus avoir en mémoire les dates. J'aurais simplement voulu savoir si ce fanion d'escadron très joliment brodé était bien parmi les reliques de l'Unité car je n'en ai jamais eu de nouvelles. Merci pour votre magnifique bulletin toujours très complet et très intéressant. Il nous faut actuellement tellement travailler afin de conserver toutes les traditions civiles ou militaires, que parfois nous nous dispersons, votre efficacité vous honore. Mon Colonel, chers Camarades, acceptez l'expression de mon très Amical Salut. (NDLR, il n'y a pas à ma connaissance de fanion du 3<sup>ème</sup> escadron dans notre salle de traditions. MB)

**LORIFERNE Christian** : (*déc.2017*) Mon cher LABROY, Il m'est malheureusement impossible de me rendre à ARRAS le 13 janvier prochain pour participer au repas galette. Voulez-vous, je vous prie, dire mon regret au Colonel BARAN, président de l'Amicale. Je vous adresse, comme vous l'avez demandé ma cotisation de 12€ pour 2018. En attendant, je vous adresse les vœux fervents que je forme, pour

l'amicale et votre famille, afin que ce temps de Noël soit vécu dans la paix et la joie et, cette année nouvelle, dans le courage et l'espérance. Bien amicalement et en juin 2018 à ARRAS, je l'espère.

**MARSY Jean-Marie** : (janv.2018) Recevez mes meilleurs vœux pour 2018 et aux sympathisants du 7<sup>e</sup> Chasseurs. Cordialement.

**MICHIELS Bernard** : (déc.2017) Bonjour major, je viens de perdre mon épouse (71 ans) des suites de la maladie d'Alzheimer, 8 années longues et difficiles. Je reprends une vie « normale ». Je vous joins chèque pour régularisation de mes cotisations (si pas suffisant m'en informer). Sincères salutations.

**MOUILLE Gérard** : (janv.2018) Nous ne serons pas présents physiquement au repas galette du 13 janvier, mais le serons par la pensée. Nous espérons que le choix du midi pour cette manifestation vous permette d'avoir une participation nombreuse. L'âge venant, il est plus facile pour nombre d'entre nous de se déplacer en journée. Nous pensons pouvoir être présents en juin à ARRAS pour les 25 ans « hélas » de la dissolution de notre beau régiment. En attendant de nous rencontrer, bonne galette, bonne santé (pour nous ça se maintient) et bonne année 2018 à tous. Merci aux administrateurs pour ce qu'ils font. Chèque de cotisation ci-joint. Respect et amitiés.

**PACO Raymond** : (déc.2017) Bonne année, bien amicalement.

**PIERRU Patrice** : (janv. 2018) Je présente mes "Meilleurs Vœux 2018 à tous les membres de l'Amicale du 7 RC. Je forme le vœu que 2018 soit riche en joie et bonheur et que la santé soit votre principale richesse. A tous BONNE ANNEE et rendez vous en Janvier 2019.

**POMPILIO Gilbert** : (jan.2018) Cher président, vifs remerciement pour ce magnifique bulletin 2017. Bonne et heureuse année à tous. (NDLR : a été le premier à alerter du décès de Mme LEJEUNE. Il regrette de ne plus pouvoir facilement se déplacer, mais il reste à l'écoute !...)

**RICHARD Joseph** : (janv.2018) Je profite de ce courrier pour régler ma cotisation et vous souhaite une bonne année à tous.

**ROUSSEL Éric** : (janv.2018) Chers camarades, tous mes vœux pour 2018. Je ne pourrai être des vôtres pour la soirée galette, mais je serai en pensée avec vous tous... Mon passage au 7<sup>e</sup> régiment de chasseurs restant un de mes meilleurs souvenirs de ma carrière militaire, sous les ordres du colonel de SAINT BON, du général HUDAULT et du général d'ASTORG. Une pensée particulière pour le colonel de SAINT BON, en espérant un prompt rétablissement. Mon amical souvenir au Président, aux membres du bureau, et à tous les participants. Cordialement.

**SANTONI Jean-Philippe** : (déc.2017) Meilleur vœux pour 2018. Amicalement.

**SORI Patrick** : (mai 2019) Bonjour cher vieux camarade, j'ai tardé pour répondre, mais je suis dans des dossiers qui me prennent tout mon temps. Je ne peux pas venir, compte tenu de mon état physique, et je pense que c'est fini l'époque des grands déplacements, j'en suis le premier désolé. Je me déplace avec des cannes et souffre beaucoup de mon dos- conneries de « jeunesse » Bref, je ne suis plus bon à grand-chose, terminé les voyages- je ne conduis plus-, les randos, les rallyes (même comme organisateur), les Prise d'Armes, et j'en passe... Fini les rêves et les projets. J'ai fait des choix, je les paye. En PJ, tu trouveras un chèque de 42€, il correspond à la commande de la clef USB et à 3 années de cotisation, bien que je dois être à jour à la date d'aujourd'hui, mais je ne sais pas ce que me réserve l'avenir, alors j'anticipe. Un peu plus pour la trésorerie. Je te charge de transmettre mon amical souvenir à nos camarades. Le 7 est toujours dans mon cœur, même si je suis devenu Sapeur. Un magnifique régiment, qui malgré les années n'est pas oublié par ceux qui l'on connu, Cavaliers, Sapeurs, Légionnaires, et ...Gendarmes, eh oui ! que je connais. Ce qui les frappait le plus, c'était l'accueil, l'état d'esprit et la beauté du quartier. Il a laissé des traces ! Ainsi que notre citadelle. Je vous souhaite une bonne réunion dans la joie, la bonne humeur,

vous allez pouvoir « remonter le Mékong » comme l'on dit. Profitez en bien. « Foutez vous plein la gueule ». Avec toutes mes amitiés, bien fraternellement, et par Saint Georges....

**SUCHET Lucien** (déc.2017) : Cher Président, la froidure hivernale, les aléas du voyage, dont les multiples mauvaises surprises que réserve souvent la SNCF à ses voyageurs, l'usure aussi et surtout, ne m'incitent pas au déplacement vers Arras le 13 janvier. Je vais donc vous laisser célébrer entre nordistes la galette, désormais rituelle, pour lancer l'Amicale dans l'année 2018. Vous réussissez toujours ce genre d'activité et ce sera cette année encore, j'en suis à l'avance certain, une belle réussite. Je vous souhaite et souhaite aux anciens du 7e Chasseurs, ainsi qu'aux familles et aux amis de l'Amicale, une bonne année 2018, avec une pensée particulière vers celles et ceux qui ont perdu un être cher, ou qui sont touchés par la maladie et la solitude. Je ne peux assister à tous les obsèques, mais le souvenir de ces camarades et de ces amies, disparus ces dernières années, ne me quitte pas. Trois séjours au régiment, trois ans comme Délégué militaire départemental, soit au total neuf années à Arras, font que j'ai bien connu ou côtoyé la majorité de nos adhérents... une famille en somme, avec cette Amicale que vous présidez avec brio, ce dont je vous remercie. Encore mes meilleurs vœux et par la Marquise, vive le 7e Chasseurs! (Juin 18). Cher Président et ami, j'ai bien sûr regretté de ne pas participer à cette assemblée générale, mais en l'occurrence la famille – communion d'une arrière petite nièce - l'a emportée sur l'amicale... qui est aussi ma famille... là se situe le choix cornélien qui fut le mien pour trancher entre ces deux options. Selon les échos qui me sont parvenus depuis, je sais que vous avez parfaitement organisé ce rendez-vous annuel. Certes les adhérents n'ont pas répondu en masse mais, d'après la photo de groupe, ils étaient de qualité... On ne peut tout avoir. Merci par ailleurs de me tenir régulièrement informé; cela me touche et ajoute au plaisir de vous savoir à la tête de notre Amicale, qui mérite bien un Président d'exception. Avec mon meilleur souvenir à partager avec Dominique.

□ □ □ □

### **Bienvenue à nos nouveaux adhérents depuis décembre 2017.**

Cette page permet à chaque nouveau membre de se faire mieux connaître, elle ne demande qu'à être alimentée, voire rectifiée... Dans l'ordre chronologique d'inscription :

**LEMPEREUR Marc** (déc. 2017): a servi au 7<sup>ème</sup> Chasseurs à la fin des années 80, trompette à la fanfare. Est installé à ALBERT (80).

**MASSE Christophe** (juin 2018) : lieutenant-colonel d'active (ABC-TDM), a servi au 7<sup>ème</sup> Chasseurs de 1989 à 1993 (LTN CDP au 11, 2 et 1<sup>er</sup> escadron. Muté à Canjuers il a réussi le concours de l'IA, a choisi les TDM. Après avoir beaucoup voyagé, il est actuellement affecté au CEERAT de Saumur (école du RENS), il est pressenti pour rejoindre le RICM l'an prochain (C2).

**RABEAU Jean-François** (sept. 2018): major (er), poursuit sa carrière en réserve à Saumur. A servi au 7<sup>ème</sup> Chasseurs, 1<sup>er</sup> escadron, en qualité de sous-officier adjoint au peloton LUCAS de 1991 à 1993.

Remarque du président : Christophe Masse et Jean-François Rabeau ont été heureux de participer aux festivités du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la dissolution du régiment, se sont longuement remémorés les souvenirs des aventures vécues au régiment, ont été séduit par l'ambiance qui y règne encore et ont adhéré à l'amicale. A tous, une nouvelle fois bienvenue !

**Joyeux Noël à toutes et tous !**





Merci à l'équipe de professionnels qui une fois de plus a bravé les toiles d'araignées de notre salle de traditions...



De G à D, Gaston B, Jean-Claude M, Jean-Philippe S, Marc B, Claude L, Dominique B (prend la photo).

□ □ □ □

